



procedure vice caché apres la vente de mon vehicule personnel

Par **fanfan62**, le **15/07/2011** à **22:43**

Bonjour,

Suite à la vente de mon véhicule utilitaire particulier, le nouvel acquéreur a eu un souci de boîte de vitesse et d'embrayage 15 jours après la vente. Il m'adresse un recommandé à répondre sous 7 jours, un devis de plus de 4000 euros de réparation, il me propose de reprendre le véhicule ou de payer la réparation sinon il entamera une procédure pour vice caché.

Que puis je faire ?

Tant que j'étais propriétaire de ce véhicule, je n'ai jamais eu aucun problème de boîte ni même d'embrayage.

Ce camion a 15ans, 175000kms, il a déjà eu plusieurs propriétaires.

Si vous pouviez me renseigner rapidement je vous serais très reconnaissant.

Merci d'avance.

Par **Domil**, le **16/07/2011** à **00:22**

Vous lui répondez par LRAR, que vous attendez copie du rapport d'expertise prouvant que ce qu'il vous a décrit, est du ressort du vice caché et non de l'usure normale pour un véhicule de cet âge.

Par **fanfan62**, le **16/07/2011** à **01:01**

je vous remercie pour la rapidité de votre réponse et si par malheur il s'agirait d'un vice caché que peut il se passer dans le pire des cas? et vice cachés veut bien dire que j'aurai caché quelques choses par exemple produit de colmatage ou que sait je!mais s'il n'y a rien (du moins moi personnellement je n'ai jamais touché à la boîte ni à l'embrayage) il ne pourra rien prouver à part de l'usure suite à la vétusté du véhicule de plus j'ai noté sur la cg vendue en l'état et le contrôle technique avait moins de 6 mois et il n'avait pas de mauvais rapport sur l'état du moteur puis un embrayage à part le démonter on peut pas savoir son usure d'avance merci

Par **Domil**, le **16/07/2011** à **01:52**

Non, un vice caché est un problème existant au moment de la vente, que vous l'ayez su ou non.

S'il s'agit d'un vice caché

- soit vous remboursez le prix de vente et vous reprenez le véhicule
- soit s'il exige un dédommagement, il faut négocier ou laisser un juge décider

[citation]de plus j'ai noté sur la cg vendue en l'etat[/citation] ça ne sert à rien.